

## ■ Edouard ROULET (Colonel)

(1863-1927)

Officier colonial, explorateur « La France sur le Haut-Nil »

### Un officier colonial

Edouard Jules Charles Roulet naît à Marseille, le 16 mars 1863, de Jules Auguste Roulet et de dame Rose Clodie Christine Calixte. Bachelier ès Sciences, il est admis 334<sup>ème</sup>/344, le 27 octobre 1884, à l'Ecole militaire spéciale de Saint-Cyr dont il sort 288<sup>ème</sup>/397. Nommé sous-lieutenant en septembre 1886, il est affecté au 3<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie de Marine. Il est envoyé au Tonkin de juillet 1889 à juin 1890 – participant à la colonne du colonel Gouraud sur le fleuve Rouge, puis d'août 1891 à mars 1893 à la colonne du général Voyron sur le Yan – Thé (prise du fort de Da-Nam). Lieutenant en second au 1<sup>er</sup> R.T.T. (Régiment des Tirailleurs Tonkinois) depuis novembre 1889, il est promu en avril 1892, lieutenant de première classe, officier d'ordonnance du général Voyron.

Nommé à l'Etat-Major à Paris en avril 1893, il est envoyé à Madagascar de mai 1895 à avril 1896 où il accompagne depuis Majunga la marche de la colonne légère, participant en août 1895 à la prise d'Andriba puis à celle de Tananarive, le 30 septembre. Selon les souvenirs du général Reibell (1935), Roulet, collègue Saint-Cyrien, « *s'indigne avec une fougue méridionale que l'expédition n'ait pas été confiée à la marine qui en aurait conçu l'organisation d'une toute autre façon. Un tiers de troupes blanches contre deux tiers d'indigènes, au lieu de la proportion inverse adoptée par «la Guerre»* ».

De retour à Toulon, Roulet demande à rejoindre la mission Marchand sur le « *Haut Oubanghi* ». A la suite de ce dernier, il dirige, sur le Haut Nil, la mission qui le fera connaître. A son retour, capitaine de première classe depuis le 11 avril 1899, il est envoyé en garnison au 4<sup>ème</sup> R.I.M. ; il y devient chef de bataillon. Le 27 novembre 1901, E. Roulet se marie à Paris à demoiselle Françoise Eugénie Virginie Alice Enjalbert (née en 1872 dans la Drôme à Livron) ; elle lui donnera trois enfants : Mathilde (1903), François (1905) et Reine (1908). Il est alors affecté à l'État-major particulier à Paris puis en octobre 1902, à la maison militaire du Président de la République (alors E. Loubet, 1899-1906) ; il y devient lieutenant-colonel, le 8 juillet 1904. Il est envoyé à la Martinique de juillet 1907 à mars 1909, en tant que commandant du groupe de troupes des Antilles. Il fait effectuer d'importants travaux d'ordre technique et apporte un « *concours particulièrement dévoué* » au gouverneur Lepreux à l'occasion d'incidents politiques qui viennent de troubler Fort-de-France. Il s'essaie à garder une « *neutralité complète au milieu des passions politiques déchaînées dans ce pays* ». Malheureusement pour lui, il est pris dans

une « affaire d'honneur », accusé qu'il est d'avoir frappé un subalterne (médecin aide-major) pour « *outrages par gestes envers un supérieur pendant le service* ». Il porte plainte contre un article tendancieux de la « *France Coloniale* » du 7 novembre. Le Ministère demande son remplacement d'urgence, le 22 février 1909 ; il doit passer devant le Conseil de Guerre de la 10<sup>ème</sup> région militaire qui l'acquitte le 1<sup>er</sup> juillet 1910. Il n'en reste pas moins que le dossier conservé n'a pas dû faciliter son avancement.

Il se retrouve en garnison au 3<sup>ème</sup> R.I.C. en mars 1909, au 1<sup>er</sup> R.I.M. en décembre 1909, puis au 8<sup>ème</sup> R.I.M. en A.O.F., hors cadre, commandant militaire de la région de Tombouctou. Selon le général Bonnier, il y montre de réelles qualités tant au point de vue militaire (occupation sans coup férir de Oualata dans le Hodh, à l'est de la Mauritanie) qu'administratif. Il est nommé colonel le 24 juin 1912. De retour en métropole en décembre, il est affecté à l'État-Major particulier du Centre des Hautes Etudes Militaires. Le 7 août 1914, il part en campagne contre l'Allemagne avec le 5<sup>ème</sup> R.I.M. Malade, il est évacué de l'avant et mis en congé de convalescence. Le 1<sup>er</sup> novembre 1915, il est admis à la retraite à titre d'ancienneté. Il décède le 6 février 1927.

#### « *La France sur le Haut-Nil* », 1898-1900

Débarqué, le 19 janvier 1898, à Libreville, il n'atteint Brazzaville que le 18 avril, Bangui le 31 mai et Fort-Hossinger (devenu Tambura) au Soudan le 5 août. Il y prend le commandement de la 11<sup>ème</sup> compagnie de tirailleurs sénégalais et de la région du Bahr-el-Ghazal, grande comme le quart de la France. La situation y est précaire, faute de vivres et de nouvelles de la mission Marchand partie vers Fachoda. Le 16 septembre, Roulet écrit : « *Pour nous conformer à l'Acte de Berlin (1885, cf. droit du premier occupant), en dehors de la mission Marchand qui a surtout un rôle brillant destiné à frapper le gros (sic !) public, nous devons occuper d'une façon effective les pays que nous revendiquons* ».

Du 16 octobre au 19 novembre, il effectue sans pirogues ni vivres, un aller-retour de Fort-Hossinger à Fort-Desaix (Wau aujourd'hui). Le 11 décembre, le docteur Cureau, « *Commissaire Délégué du Gouvernement dans le Haut-Oubangui* » signe la décision n°226 : « *Vu la nécessité d'établir d'une façon effective les droits de la France sur le Bahr-el-Ghazal ... le capitaine Roulet se dirigera sur Rumbeck et Ayack, à l'effet d'en assurer l'occupation* ». Le 1<sup>er</sup> janvier 1899, Roulet arrive au poste de M'Bia sur la Roah, notant « *j'ai fait l'itinéraire en comptant les pas et en prenant une direction tous les cent mètres* » !

Son récit est assez sec. Il n'est pas là pour décrire le paysage, la flore ou la faune. Toutefois, le 9 mars, à 8h45 du soir, il signale la chute d'un météorite à

10 kilomètres environ au nord de M'Bia ! Il donne quelques indications sur les populations : les Djengués ou Dinkas, guerriers farouches, « *s'arrachant les deux incisives centrales de la mâchoire inférieure ... n'ont qu'une femme par troupeau de bœufs ...* ». Le 20 mars, la colonne s'arrête devant le Nil majestueux ; Roulet lance une proclamation : « *Nous prenons solennellement possession du point de Gaba-Chambé (devenu Shambé, par 7°10'N) et nous y arborons le drapeau de la France* ». Dans son rapport du 21, il écrit : « *Je vais (y) envoyer M. Le lieutenant de Tonquedec dont l'arrivée est annoncée* ». Dès le 22, il prend le chemin du retour, laissant la garde du poste au sergent Salpin, lui disant - anticipant sur l'avenir - : « *Prenez la hauteur du Nil tous les jours ... Ce sera intéressant pour annoncer les crues ...* » !

Le 19 avril, apprenant que de Tonquedec, aventuré au-delà de Roubéck, s'est fait accrocher, il lui écrit : « *C'est le manque de prudence le plus élémentaire. Vous venez de créer de grosses difficultés par votre légèreté ... Nous devons étendre notre domination par les moyens pacifiques ...* ». Cureau à Bangassou n'apprend cette occupation que le 11 mai avant de faire suivre la nouvelle « *en toute hâte à Brazzaville* » et Paris ! Enfin, du 2 au 5 juin, Roulet rencontre son adjoint avant que ce dernier ne gagne Gaba-Chambé tandis que lui rentre à Fort Desaix d'où il écrit le 8 septembre : « *Conformément aux termes de l'Acte de Berlin, nous occupons l'hinterland du Bahr-el-Ghazal d'une façon « effective » ... La porte est maintenant ouverte aux colons français qui viendront sans doute en grand nombre mettre en exploitation ces riches pays ...* » ! Très claire, cette annotation contredit les journaux d'époque qui mettaient en doute la volonté du gouvernement « *d'aller prendre un gage sur le Nil* ». Hélas pour eux, le 22 septembre – suivant la convention franco-anglaise du 21 mars 1899 – Roulet doit adresser à de Tonquedec l'ordre n°149 d'évacuation vers Fort-Hossinger. Ce dernier répond le 11 octobre : « *Malades, incapables de faire les 1500 kilomètres de route terrestre, acceptons l'offre belge de nous rapatrier par le Nil* ».

Roulet devient alors désireux d'aller lutter contre Rabah au Tchad, commentant avec perspicacité le 6 novembre : « *Le Ouadaï est habité par des populations fanatiques auxquelles il ne faudra toucher qu'avec une extrême délicatesse* ». Toutefois, le 30 novembre, il se plaint au Commissaire Henry, remplaçant Cureau : « *Contrairement à Marchand, se refusant à traverser les lignes un moment ennemies, Tonquedec - malgré un ordre formel - invente comme excuse la maladie ... (pour) mendier un droit de passage vers le Nil ...* » ! Le 18 février 1900, Roulet fait ses adieux au sultan Tamboura, quittant Fort-Hossinger, dernier point occupé du bassin nilotique. Le 1<sup>er</sup> janvier, le Commissaire E. Gentil avait conclu : « *Pourquoi faut-il que tant de dévouement ne serve à rien au pays ?* »

Roulet rédige un rapport sur sa mission au Bahr-el-Ghazal qu'H. Bobichon, nouveau délégué du Commissaire Général dans le Haut-Oubangui, signe à

Rafaï, le 28 mars, avec demande de récompense : « *document extrêmement intéressant et instructif* ». En 1901, Roulet reçoit une médaille d'or de la Société de Géographie. L'exaspération des esprits est telle après l'affaire de Fachoda que des consignes de discrétion furent données. Roulet s'y conforma jusqu'à son décès en 1927, tandis que le temps ayant fait son œuvre, le colonel de Tonquedec publia en 1931 : « *Au pays des rivières* », occultant quelque peu le rôle de son supérieur. La veuve de ce dernier semble avoir suscité un auteur de romans historiques, Albert-Pierre Paluel –Marmont, pour rédiger un ouvrage sur la mission Roulet à partir des lettres, rapports et documents en sa possession. Quelque peu aride et froid, cet ouvrage parut en 1933.

Dans son compte-rendu de mars 1934, H. Bobichon rend un hommage particulier à Roulet, son collaborateur et ami : charmant, énergique, modeste, désintéressé ..., plus qu'à son adjoint « *ayant pris la responsabilité de se faire rapatrier par le Nil et l'Égypte ...* » Il rappelle que Roulet dut attendre à Bangui jusqu'à la fin juin 1900 pour que l'administration de Libreville donne l'ordre tardif d'envoyer des bateaux pour rapatrier la mission !

**Yves Boulvert**

### Décorations

- Officier de la Légion d'honneur
- Médaille du Tonkin et de Madagascar
- Chevalier du Dragon d'Annam et de l'Ordre royal du Cambodge
- Croix de l'Ordre du Dragon de Chine
- Médaille coloniale avec agrafe d'or « *De l'Atlantique à la mer Rouge* »

Citation à l'ordre général n°34 des Troupes d'Indochine, 2 juin 1892.

### BIBLIOGRAPHIE

---

- Références biographiques :

Dossier militaire 11YF2361 conservé aux Archives de Vincennes.

- Dossier *in* Archives nationales S.O.M., Aix-en-Provence : Gabon-Congo, 14a, n° 50 : cf traités signés par Roulet dans le Bahr-el-Ghazal et Carte du Nil à Gaba-Chambé + Rapport du capitaine Roulet sur la conquête, l'occupation et l'abandon du Bahr-el-Ghazal (1896-1900).

Parmi les divers comptes rendus de presse, citons :

1898 – Congo : mission Roulet, p. 244 *in* C.R. séances Soc. Géo., mai 1898.

1900, Mission du capitaine Roulet dans le Bahr-el-Ghazal, p.306-307 in « *La Géographie* », n°2.

1900 – Mission du capitaine Roulet dans le Bahr-el-Ghazal, p.307-308 in n°9, septembre Bull. Com. Afr. Fr.

1900 – Au Bahr-el-Ghazal par le capitaine Roulet, p.325-326 in to. XXXIV, Bull. Soc. Géo. de Lille.

1900 – Le Bahr-el-Ghazal d'après le capitaine Roulet, colonnes 436-437 in « *Le Mouvement géographique* » de Bruxelles.

1901 – La mission Roulet : du Congo au Nil, p.101 in « *A travers le Monde* », n°13 du 30 mars.

1901 – Médaille d'or au capitaine Roulet, p.541 in *La Géographie*, n°6, 15 juin.

- Références bibliographiques :

1912 – Une reconnaissance du colonel Roulet à Oualata et à Tichit, p.459-460 in *La Géographie*, to. XXV.

1913 – La région de Tombouctou par le colonel Roulet. C.R. de conférence par R. Duguay, p.384-386 in *La Géographie*, to. XXVII, n° 5, 15 mai.

1931 - Quengo de Tonquedec A. (de) – Au pays des rivières. Edit. Colon. J. Peyronnet, Paris, 230 pages.

1933 - Paluel-Marmont – La mission Roulet, La France sur le Haut-Nil (1898-1900). Collect. De l'ancre, L. Fournier, Paris, 254 p., 1 carte hors texte à 1/3 300 000 + photogr.

1933 - Présentation – Souvenirs africains : La mission Roulet sur le Haut-Nil (1898-1899), p.362-363 in Bull. Com. Afr. Fr. n°3.

1934 - Bobichon H. – Au vieux Congo. La mission Roulet sur le Haut-Nil, p.70-74 in Rens. Colon. du Bull. Com. Afr. Fr., n°3 – 1934.

1935 - Général Reibell – La calvaire de Madagascar – Notes et souvenirs de 1895. Berger-Levrault, Paris, 210 p.

1970 - Kalck P. – Histoire centrafricaine des origines à nos jours. Thèse mult. 1973, cf. p .518 à 520.

1988 - Broc N. – p.294-295 *in* Dict. Illustré des Explorateurs, I. Afrique, CTHS, Paris, 346 p.

1999 - Lt colonel Champeaux A. – La mission Roulet et la mission de Tonquedec, la France sur la Haut-Nil, 1898-1900. Bulletin n° 16 de l'Association des amis des troupes de marine (AAMTDM), mars.

# HOMMES ET DESTINS

Tome XI  
AFRIQUE NOIRE



Robert Cornevin



Niarinzhe



Jane Vialle



Académie  
des  
Sciences d'Outre-Mer

L'Harmattan

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES D'OUTRE-MER

# HOMMES ET DESTINS

*Tome XI*  
Afrique noire

Sous la direction de Jacques Serre



*Académie  
des  
Sciences d'Outre-Mer*

L'Harmattan

*Les notices publiées ne peuvent engager que la responsabilité de leurs auteurs*

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER  
15 rue La Pérouse – 75116 PARIS  
01 47 20 87 93  
[www.academiedoutremer.fr](http://www.academiedoutremer.fr)

© L'Harmattan, 2011  
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-54603-5  
EAN : 9782296546035